



Objectif de neutralité carbone : les sols, des alliés majeurs

Contributions de l'agriculture aux objectifs de neutralité carbone. Les 30 premiers centimètres de surface de la Terre constitueraient un puits à carbone majeur, aujourd'hui sous-exploité, d'après un rapport de l'INRA (Étude commanditée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et l'ADEME : « Stocker du carbone dans les sols français : quel potentiel au regard de l'objectif 4 pour 1000 et à quel coût ? » - juin 2019)

Les sols stockent 2 à 3 fois plus de carbone que l'atmosphère. Pourtant ce potentiel n'est pas exploité à son plein potentiel. Ainsi, une augmentation de 0,4% par an seulement – soit 4 pour 1.000 – suffirait à réduire la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. C'est ce calcul qui a donné son nom à l'Initiative 4 pour 1.000 initiée par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Celle-ci indique qu'il est possible d'atteindre un stockage de 1,9 pour 1000 pour l'ensemble des surfaces agricoles et forestières en France, ce qui permettrait à terme de capter 5,8 millions de tonnes de carbone de plus par an – en plus des 3,5 milliards de tonnes déjà captées dans les sols de l'hexagone. Si le changement des systèmes agronomiques constitue un levier important il faudra aussi, pour atteindre ces objectifs ambitieux, limiter drastiquement l'artificialisation des sols. Des pratiques « néfastes » pour le stockage de carbone qui se poursuivent encore largement sur le territoire.

CHRISTIAN MARION

« Des indicateurs chiffrés pour communiquer »



Des outils ont été développés (notamment par l'Institut de l'élevage) pour mesurer l'empreinte carbone d'exploitations laitières. Ils permettent de mettre en perspective les volumes de GES produits et le carbone stocké sur l'exploitation. Une vingtaine d'éleveurs de la zone AOP Beurre et Crème de Bresse ont réalisé ce diagnostic, comme Christian Marion, éleveur à Villemotier.

Pourquoi avez-vous réalisé ce bilan carbone de votre exploitation ?

J'ai fait ce diagnostic en 2013, à une période où je me posais beaucoup de questions. La trésorerie était tendue, on commençait à entendre monter l'agribashing. Je me suis dit que cela contribuerait à savoir où j'en étais, et pourquoi pas communiquer sur nos apports à l'environnement.

Quelles pistes d'amélioration technique et/ou économique en avez-vous retiré ?

D'abord la nécessité d'être plus autonome en protéines. Avant, on achetait du tourteau. On a fait le choix d'arrêter le blé pour faire du méteil grain et on a diminué les cultures dérobées comme le ray grass pour du méteil à faucher. On est passé d'un apport de 100 unités d'azote/ha à un peu de fumure organique. Nous avons changé les rations du troupeau. De 3/4 maïs et 1/4 d'herbe, nous sommes passés aux proportions inverses. Nous avons aussi révisé nos assolements pour faire plus de céréales à paille, du méteil et du triticale. Cela nous a permis d'améliorer nos coûts de production et l'équilibre alimentaire des vaches.

Quels autres leviers d'actions avez-vous identifié pour diminuer votre empreinte carbone et améliorer la rentabilité de votre élevage ?

Je suis encore plus vigilant à laisser les sols couverts. Nous développons par exemple des jachères mellifères, comme la moutarde, qui présentent un intérêt pour les apiculteurs et pour l'environnement.

Comment cette démarche peut-elle participer à donner une image positive de l'agriculture notamment sur questions liés au stockage du carbone ?

Cela nous permet de nous appuyer sur des indicateurs chiffrés pour communiquer. Par exemple, je peux démontrer qu'un ha de maïs capte plus de carbone d'un ha de prairies ! J'ai aussi eu la surprise d'apprendre que mon atelier permettait de nourrir l'équivalent de 1323 personnes. Je l'ignorais. Ce n'est quand même pas rien et ça m'a permis de redonner du sens à mon travail. J'ai d'ailleurs l'intention de refaire un diagnostic, pour mesurer les évolutions de l'exploitation. ■

territoires

FLORENCE BRON

« Contribuer à changer les pratiques »

La Chambre d'agriculture de l'Ain s'implique auprès des collectivités pour limiter ce grignotage. Explications de Florence Bron, chargée de mission urbanisme/infrastructure.

Quelles sont les actions conduites par la chambre d'agriculture pour favoriser la densification via les outils de planification (SCOT, PLU et désormais PLUi) ?

Notre mission principale est institutionnelle. Nous sommes systématiquement associés aux réflexions. Dans la plupart des cas, quand les collectivités travaillent sur la gestion du foncier, nous organisons des réunions avec les commissions dédiées des communes et communautés de communes.

En quoi la Chambre peut-elle accompagner les collectivités pour améliorer la mise en œuvre du principe « éviter, réduire, compenser » ?

Nous avons d'abord une mission de conseil. Nous cherchons à contribuer à changer les pratiques. Cela commence à se sentir même si beaucoup perçoivent encore l'espace agricole comme un espace vide qui permettra le développement de la commune. Un des enjeux, c'est de limiter la consommation du foncier agricole et de favoriser le développement agricole. Nous cherchons donc à ce que les collectivités privilégient toujours leur développement sur des zones déjà artificialisées, comme les friches industrielles.

Quels outils proposez-vous aux collectivités pour contribuer à la préservation des terres agricoles et donc contribuer aux objectifs de neutralité carbone ?

Nous proposons des prestations techniques : diagnostics, études d'impact, études préalables liées aux compensations agricoles collectives, parce que les collectivités doivent maintenant démontrer qu'elles ont tout fait pour limiter l'artificialisation des zones agricoles... En la matière il est surtout important d'anticiper et de réfléchir bien en amont des projets d'urbanisation, pour

imaginer de nouvelles formes de développement moins consommatrices de foncier. Nous pouvons également accompagner les collectivités ou les maîtres d'ouvrage lorsqu'ils sont tenus de prévoir des compensations, qui doivent présenter un intérêt économique collectif pour l'économie agricole du territoire. Il peut s'agir de la création d'un magasin de producteurs, du soutien à une filière de séchage collectif...

Avec une vision prospective à moyen long terme, on peut aussi aider les collectivités à mettre en place des Zones agricoles protégées (ZAP). Enfin, au-delà du foncier, nous travaillons aussi à l'échelle des exploitations à des aménagements qui permettent de réduire leur impact carbone. Par exemple en conseillant les professionnels qui veulent développer des énergies renouvelables ou en intégrant, dans l'aménagement de l'espace, la réduction des déplacements des engins agricoles. ■



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AIN

GILLES BRENON

« Arriver à 100% de sols couverts »

Les couverts en interculture regroupent les repousses et les cultures implantées entre deux cultures principales. Ils peuvent avoir différentes appellations selon leurs objectifs (CIPAN, engrais vert, couvert, dérobée, CIVE...). La Chambre d'agriculture mène des essais et publie des références pour les agriculteurs sur ces couverts en interculture. Elle est engagée avec des groupes d'agriculteurs sur la construction de systèmes de cultures innovants (semis sous couvert, cultures associées, semis direct...), dans laquelle la couverture des sols est un enjeu fort. L'insertion de légumineuses dans le couvert permet de restituer plus d'azote pour la culture suivante. Retournés au sol, les couverts permettent d'accroître le taux de matière organique, la séquestration du carbone et d'améliorer la structure du sol. Explications de Gilles Brenon, vice-président de la chambre, référent sur les thématiques « agronomie et biodiversité ».



Pourquoi est-ce important pour la chambre de s'investir sur ce type d'actions ?

Personnellement, cela fait très longtemps que je suis convaincu de l'intérêt des couverts. Sur mon Gaec, on n'est pas à 100%, mais je veux y arriver. J'ai pu mesurer les bienfaits de ces pièges à nitrates : j'ai vu mes sols revivre. Ils sont moins denses, moins serrés, plus vivants. Et même si on a baissé les rendements de 15% en passant en travail simplifié des sols plutôt qu'en continuant le labour, on s'y retrouve économiquement en réduisant par deux la consommation de carburant, en valorisant mieux nos effluents que sur des sols compacts... La chambre a un rôle de sensibilisation et d'accompagnement technique indépendant important pour permettre aux agriculteurs d'amorcer cette transition. Le conseil et le savoir ne sont pas à considérer comme des charges, mais comme des investissements. Mieux vaut nous appuyer sur les compétences de la chambre et bénéficier de son indépendance plutôt que de laisser le conseil aux privés !

Quels sont les principaux leviers à actionner au niveau des exploitations ?

Si on arrivait à avoir 100% des sols couverts, on capterait encore plus de carbone. Il faut continuer dans ce sens. C'est la première chose à faire.

Quel regard portez-vous sur les efforts conduits par les agriculteurs pour faire évoluer leurs pratiques ?

Ces pratiques restent encore marginales. Le passage à de nouvelles techniques n'est pas simple, parce que ça demande de repenser radicalement

nos pratiques. Il peut aussi y avoir des ratés, comme cet hiver, où beaucoup ont peiné à réaliser leurs semis. Il ne suffit pas de dire que c'est la solution miracle et que ça se fait tout seul. Sans compter que ça suppose des investissements en matériel. Par exemple un bon semoir direct, c'est un chèque à 6 chiffres.

En quoi les collectivités territoriales peuvent-elle jouer un rôle et accompagner les agriculteurs face à ce défi de la neutralité carbone ?

C'est leur intérêt que ces pratiques se développent. Nous avons besoin de soutien pour assurer la prise de risque de ces changements, qui coûtent cher. Les collectivités peuvent aussi nous appuyer auprès des administrations et des Pouvoirs publics, promouvoir nos pratiques auprès de la population...

A l'interface entre le territoire et les agriculteurs comment la Chambre d'agriculture peut-elle accompagner les collectivités à agir plus étroitement avec les agriculteurs de leur territoire ?

En continuant à produire des référentiels pour expliquer la réalité de nos pratiques, en participant aux réunions et en apportant des projets. Je pense aussi qu'elle peut être à l'origine d'une dynamique de groupe en lien avec les agriculteurs, les collectivités, les Cuma... Parce que si on veut y arriver, il faudra travailler à grande échelle. ■

Vos contacts sur le territoire ✓

• Bresse - Revermont -
Val de Saône Nord :
Laurent Jullian-Binard
☎ 04 74 45 56 54

• Dombes - Plaine de l'Ain -
Val de Saône Sud :
Gilles Cauvin
☎ 04 74 45 67 27

• Bugey - Haut-Bugey -
Pays de Gex :
Delphine Gudin
☎ 04 74 45 19 19